



Le PG CATM

N° 1035
MAI
2022

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants,
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc



AERO-CLUB

DE FRANCE

Le 7 avril dernier, les membres du Comité Fédéral se sont réunis dans les salons de l'Aéro-club de France, rue Galilée, tout près du métro Boissière.

Le Comité Fédéral est l'organe de décision et d'exécution entre deux Congrès Nationaux ou Assemblées Générales statutaires.



Souvenons-nous !

Marche des prisonniers vers la France

L'association aveyronnaise des ACPG-CATM a légué aux générations futures, dans l'un des monuments les plus prestigieux de l'Aveyron, un vitrail retraçant le chemin de croix des captifs.

Un vitrail dure des siècles, donc, en visitant la cathédrale, plus de dix générations à venir seront interpellées par l'inscription : « **DON DES PRISONNIERS DE GUERRE AVEYRONNAIS 1939-1945** ». Bien sûr, vous pouvez penser « dans dix générations lira-t-on encore le français ? » et « la cathédrale sera-t-elle encore dédiée au culte ? »... Je ne sais mais l'espère et parmi ces visiteurs, il y aura bien des esprits curieux ou cartésiens qui chercheront dans les documents anciens et verront ce que fut la guerre 1939-1945 avec son cortège de ruines, de morts, de prisonniers, de déplacés, d'estropiés et d'orphelins.

Depuis des siècles, notre cathédrale perchée sur son piton défie le temps, souhaitons que cela dure encore autant et si les plombs du vitrail sont entretenus, la mémoire des PG survivra au travers du vitrail : c'est ce fort message de mémoire que nous voulons perpétuer.

Extrait de l'Editorial n°372 « Rouergue Barbelé » - Printemps 2006

Mr Chayrigues – Président

Image :

vitrail à la cathédrale de Rodez sur le thème des anciens combattants prisonniers de guerre, d'après maquette et cartons de David Pons par Olivier Juteau (2005).

SOMMAIRE MAI 2022

- UNE – Comité Fédéral à l'Aéro-club
- 2 – Souvenons-nous / Invictus Games
- 3 – Editorial / Nécrologie
- 4 – Témoignage Algérie
- 5 – Témoignage Algérie / Questions-Réponses
- 6 – 7 – Dans les départements
- 8 – 9 – CR Comité fédéral
- 10 – 11 – CR Comité fédéral
- 12 – 13 – Saint-Exupéry
- 14 – DRSD
- 15 – Note de lecture / Mots croisés
- 16 – Gustave Roussy

Les Invictus Games, c'est quoi ?



Invictus est un mot latin signifiant invaincu. Créée en 2014 par le prince Harry, cette compétition sportive internationale hors norme rassemble les soldats et vétérans de guerre blessés, ainsi que des personnes en situation de handicap. Reportée à deux reprises pendant la crise sanitaire, elle met en lumière la reconstruction par le sport à travers le dépassement de soi, la cohésion et la persévérance. Véritable encouragement pour les blessés sur le chemin de leur guérison et leur réadaptation, ces jeux se sont auparavant déroulés à Londres en 2014, Orlando en 2016, Toronto en 2017 et Sydney en 2018.

L'édition 2022 en chiffres

Plus de 500 militaires provenant de 20 nations ont participé à cet événement. La délégation française compte 14 athlètes dont huit de l'armée de Terre, trois de la Gendarmerie nationale et trois personnels civils de la Défense. Ils ont pris part à une ou plusieurs épreuves parmi les 10 proposées : athlétisme ; aviron en salle ; tir à l'arc ; cyclisme sur route ; défi de conduite ; natation ; rugby fauteuil ; basketball fauteuil ; volley assis ; dynamophilie.

Source : Ministère des Armées

EDITORIAL

de Christian BUFFET

Nous sortons à peine d'une crise sanitaire qui pendant de longs mois a largement perturbé nos vies, qu'une nouvelle crise, avec une guerre aux confins de l'Europe, menace la paix mondiale. Après la peur de la maladie, c'est la peur de la guerre, la vraie guerre cette fois, pas celle que l'on peut arrêter avec un vaccin, mais celle qui tue des milliers de soldats, qui détruit des villes, des usines et qui massacre à l'aveuglette femmes et enfants en bombardant les maisons, les maternités et les hôpitaux.

Cette guerre stresse bon nombre de nos concitoyens, car même si l'Ukraine peut sembler un théâtre d'opération éloigné, nous ne pouvons pas rester insensibles à ce qui se passe pas très loin de chez nous, à moins de 1500 kilomètres de nos frontières. Cette situation nous inquiète, car elle aura évidemment un impact, au moins économique, sur nos vies et sur celles de nos proches. La plupart d'entre nous sont assez anciens pour savoir ou même pour avoir connu et vécu les conséquences terribles d'un conflit armé. Les plus âgés ont connu un exode en 1940 et j'en connais qui pleurent en regardant à la télévision les images des colonnes de réfugiés fuyant les combats de Marioupol. Nos CATM ont vécu la guerre d'Algérie et les OPEX ont été témoins d'une guerre civile en ex-Yougoslavie, au Liban, en Afghanistan ou en Afrique. Ils connaissent les horreurs de la guerre et ils savent de quoi sont capables les hommes dans ce genre de conflit.

Aussi, dans ces moments difficiles, notre Fédération se doit de rappeler l'attachement que nous avons pour la Paix. A titre individuel, nous sommes nombreux à apporter notre soutien pécuniaire et matériel à l'Ukraine. Cela dit, nous devons être vigilants vis à vis de nos adhérents les plus démunis, en particulier certaines de nos veuves qui seront les premières impactées par les conséquences économiques de cette guerre. Les factures de chauffage, d'électricité, de carburant et de la vie courante vont "exploser". Notre solidarité et nos actions sociales seront

déterminantes pour les aider.

C'est notre devoir et c'est la mission de nos présidents de section que de veiller sur la situation de nos adhérents les plus déstabilisés financièrement dans cette période perturbée.

Autre sujet qui nous préoccupe : Le 18 mars, une cérémonie a été organisée à l'Elysée autour du président de la République pour commémorer les accords d'Evian et le lendemain, 19 mars, des cérémonies ont été organisées dans certaines communes. Il est à craindre que ces manifestations commémoratives laissent croire, surtout à nos jeunes à qui l'histoire est si mal enseignée, que cette date du 19 mars marque la fin de la guerre en Algérie. Nous ne devons pas laisser s'installer cette fausse croyance, car ce serait oublier nos 535 soldats Morts pour la France ou disparus après cette date, ce serait oublier aussi la tuerie de la rue d'Isly à Alger le 26 mars 1962, ce serait oublier les centaines de civils massacrés d'une façon innommable le 5 juillet 1962 à Oran, ce serait oublier enfin, les milliers de harkis abandonnés par la France et pour la plupart massacrés dans des conditions particulièrement horribles par le FLN.

Notre Fédération célébrera le soixantième anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie le 16 octobre 2022 à Notre-Dame-de-Lorette en espérant la présence du chef de l'Etat et le 5 décembre restera la date de l'hommage aux victimes civiles et militaires en A.F.N.

Vice-président fédéral et président du département de la Somme



NÉCROLOGIE - Grande tristesse



Clémentine Allosio nous a quittés à l'âge de 101 ans et laisse un vide immense auprès des siens. Elle était la « mémoire vivante » de l'association départementale de l'Isère. En effet, avant que la seconde guerre mondiale n'éclate, elle était déjà mariée et maman d'une petite fille, son mari fut mobilisé et fait prisonnier. Après plusieurs tentatives d'évasion, il fut interné au camp de Rawa-Ruska, ville de l'oblast de Lviv, en Ukraine. Ce camp de prisonniers était très dur et avait sinistre réputation.

Durant la totalité du conflit, Clémentine s'est investie auprès des femmes de prisonniers, œuvrant afin de les aider à garder le moral. Elle a participé par son témoignage au livre de Sarah Fishman

« Femmes de prisonniers de guerre 1940-1945 » paru en 1996. Totalement investie dans l'association départementale de l'Isère, elle en était l'un des « piliers » grâce à sa gentillesse, sa bonne humeur, la sincérité de ses propos, son sens de l'amitié. Veuve d'ancien combattant, elle est intervenue longtemps auprès de l'ONACVG dans la commission sociale, elle représentait l'AD de l'Isère auprès de la Fédération. Ses interventions publiques en congrès se terminaient souvent par « une standing ovation » et ont laissé un souvenir impérissable. Clémentine était une très belle personne, un modèle pour beaucoup d'entre nous. Nous la voyons sur cette photo le jour de ses 100 ans. Nous ne l'oublierons pas !

P. Chovelon



Jacques Allaire, une grande figure des Paras s'en est allé, petit par la taille mais combien cet homme était grand, j'ai été sous son commandement à Dakar quand il était commandant, il avait fait partie du bataillon Bigeard en Indochine et quand ils se rencontraient à Dakar avec le général Bigeard on voyait bien cette complicité qu'avaient ces deux grands hommes. Je l'avais

rencontré à l'école Militaire à Paris il y a quelques années où nous avons échangé quelques mots. Il était Grand Officier de la légion d'Honneur. Respect Eternel pour ce grand Monsieur.

P. Thevenot Rossi ACPG-CATM Essonne

A SAINT-PAL-DE-CHALENCON,

A l'occasion du 60^{ème} anniversaire, nous avons interviewé Jean VIALARON, du lieu-dit « Brandy-Bas », qui est resté durant 284 jours prisonnier du FLN.

« On nous disait toujours qu'on allait nous trancher la gorge »

Pouvez-vous rappeler les faits ?

« J'avais 20 ans quand je me suis retrouvé pour mon service militaire en Tunisie au 60^{ème} régiment d'artillerie, à la frontière avec l'Algérie où les accrochages étaient fréquents. Le 11 janvier 1958, ma compagnie est tombée dans une embuscade. Nous nous sommes retrouvés 16 soldats isolés sur une butte. Tous mes camarades ont perdu la vie. Moi, j'ai été fait prisonnier. Il s'en est suivi dix longs mois d'enfer pendant lesquels les humiliations étaient nombreuses. Attaché, les mains dans le dos... Plusieurs fois, j'ai échappé au lynchage des civils algériens »

Avez-vous été maltraité ?

« Pas vraiment... Bien sûr, j'ai souffert physiquement, mais surtout moralement. Je me suis retrouvé avec trois autres prisonniers. On nous disait toujours qu'on allait nous trancher la gorge. Chaque jour, nous avions peur d'y passer. C'est ce qui est arrivé à mes trois camarades d'infortune. Pour ma part, je pense avoir servi de monnaie d'échange avec une Algérienne qui avait mis des bombes dans un café à Alger. Le gouvernement provisoire de l'Algérie, installé au Caire (Egypte), travaillait auprès de l'ONU pour qu'elle reconnaisse l'indépendance. Le sort des prisonniers était un enjeu. Pour faire croire que l'on nous traitait bien, j'ai été opéré de l'appendicite alors que je n'étais absolument pas malade ! Simplement, un soir on m'a dit : "On va vous opérer". De quoi ? Je n'en savais rien ».

Comment s'est passé votre libération ?

« Mi-octobre 1958, les indépendantistes nous ont offert une cigarette en évoquant une libération pour le lendemain. On pensait que ce serait la dernière. Eh bien non ! Avec trois autres appelés, une voiture nous a amenés à l'aéroport de Tunis où un avion nous attendait, destination Paris. C'était le 21 octobre. En France, tous les médias consacraient de longs reportages aux otages du FLN. J'ai pris le train pour Lyon.

Là, Maurice GERPHAGNON, le fils du Maire de Saint-Pal, m'attendait pour me ramener dans mon village natal. Préfet de la Haute-Loire en tête, il y avait foule pour m'accueillir ».

En conclusion...

« Je ne pourrais jamais oublier les horreurs de cette guerre. Pendant des années, j'ai refusé d'en parler. Encore aujourd'hui, il m'arrive de faire des cauchemars. Ironie du sort, moi qui avais horreur des armes j'ai fait toute ma carrière professionnelle à la manufacture d'armes de Saint-Etienne. Pour la petite histoire, j'ai eu à former en rectification un certain Bernard LAVILLIERS. Il n'était pas très réceptif : il ne pensait qu'à chanter.



Jean VIALARON
Evoque
Ses souvenirs de
Captivité.

Propos recueillis par
Bernard GAGNAIRE

ACTUALITES DE LA DEFENSE Soutien militaire à l'Ukraine

La France, avec ses alliés et partenaires, apporte un appui substantiel à l'Ukraine, y compris à travers des livraisons d'équipements militaires qui ont permis à l'Ukraine de se défendre. C'est son droit, au titre de la Charte des Nations unies. C'est l'intérêt de la France comme de l'Europe. Depuis le début de la guerre, dans le cadre d'une relation bilatérale de défense établie de longue date, la valeur des équipements qui ont été livrés à l'Ukraine s'élève à plus de 100 millions d'euros : moyens de protection, équipements optroniques, armements et munitions, systèmes d'armes répondant aux besoins exprimés par l'Ukraine.



MEMOIRE D'ALGERIE

LA
TOUSSAINT
ROUGE

1ER
NOVEMBRE 1954

La première victime est sans doute un Bergeracois : Guy MONNEROT tué le 1^{er} novembre 1954.

Cet instituteur est né à Bergerac le 7 décembre 1931.

Son père était alors maréchal des logis au 109^{ème} régiment d'artillerie basé à Bergerac. A la naissance de Guy la famille Monnerot habitait au 40 avenue de Verdun. Après avoir fréquenté le séminaire Guy Monnerot opte pour une carrière d'instituteur. Marié depuis peu à Janine, ils venaient d'arriver en Algérie dans la petite école de Tifelfel bâtie en pleine montagne, perdue au milieu de nulle part, sans électricité ni téléphone. Il entre dans l'histoire le 1er novembre 1954, déclenchement des événements d'Algérie dont on connaît la suite. Il est 7h30 dans les gorges de Tighanimine dans les Aurès, près de Batna, les hommes de Si Messaoud viennent de tirer à la mitrailleuse sur un jeune couple tout jute installé à Tifelfel. Janine et Guy Monnerot sont tous les deux blessés. Guy luttera contre la mort pendant plusieurs heures. Il sera inhumé au cimetière de Louyat près de Limoges sa ville d'adoption.

En 1954 les français s'intéressent peu à l'Algérie mais croient à la mission civilisatrice de la France dans ce pays.

Il existait un courant nationaliste algérien qui allait provoquer huit ans de guerre. L'année 1962 fut un déchirement pour les deux communautés qui paient encore aujourd'hui les erreurs du passé.

Hubert Chazeau

ASSEMBLEE NATIONALE

QUESTIONS / REPONSES

Question de M. Dimitri Houbroun, député de La République en Marche – Nord, concernant l'interdiction de la vente des drapeaux des associations d'anciens combattants.

Texte de la réponse publiée au JO le 25 décembre 2018 :
La circulaire 23/D du 20 octobre 2006 de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONAC-VG) constitue l'unique texte de référence concernant les modalités de sauvegarde des drapeaux des associations disparues ou dissoutes. Cette directive précise que lors de la dissolution d'une association d'anciens combattants ou de victimes de guerre, son drapeau doit être recueilli dans un lieu assurant son intégrité. De nombreux lieux de dépôt sont possibles : une association jumelle, un hall d'hôtel de ville, une maison du combattant, un musée, un établissement scolaire, une unité militaire... Ainsi, les services de proximité de l'ONAC-VG, qui entretiennent le lien avec le monde associatif combattant, organisent chaque année

des dépôts de drapeaux, notamment dans des mairies et des établissements scolaires. Ce dispositif permet de continuer à présenter ces drapeaux lors de cérémonies à caractère mémoriel, perpétuant le souvenir des anciennes associations, en particulier auprès des jeunes générations. En matière de conservation et de préservation des drapeaux des associations, les initiatives du législateur doivent nécessairement s'inscrire dans le respect des dispositions de la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association et des principes fondamentaux garantis par la Constitution que sont la propriété et la liberté d'association. Dans ce contexte, dans l'attente de l'éventuelle adoption par le Parlement et mise en œuvre des propositions relayées par l'honorable parlementaire, il apparaît opportun d'accroître l'effort en vue de faire connaître au monde associatif et au grand public les bonnes pratiques définies dans la circulaire précitée de l'ONAC-VG. L'action conduite en ce sens par les services de proximité de l'établissement public sera complétée par une large information à destination des élus qui côtoient régulièrement les présidents des associations et les citoyens qui contribuent partout en France à l'entretien de la mémoire de notre pays et à sa transmission aux jeunes générations.

DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Seine et Marne – Courtry



Suite au décès de Claude Terrasson, président de notre section, M. le Maire avait organisé une première réunion le samedi 13 novembre 2021 afin de connaître dans quelles conditions et avec quels bénévoles nous pouvions poursuivre nos activités. Lors de cette réunion, le souhait de tous était de continuer à faire perdurer notre section et surtout nos commémorations mais apparaissaient quelques difficultés pour trouver un président et un trésorier. D'un commun accord, la date d'une assemblée générale était fixée au lundi 10 janvier à 16h30, à la Maison des Séniors avec l'espoir de trouver des volontaires d'ici cette échéance. Cette période de réflexion a été bénéfique puisque le jour J nous avons pu constituer un nouveau Bureau.

📍 Paris



Le 24 mars dernier, le «Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe, Flamme de la Nation» a tenu son Assemblée Générale statutaire relative à la gestion 2021.

Le Général Bruno DARY a désiré se retirer de la Présidence qu'il a assurée pendant 10 années, tout en demeurant Membre du Conseil d'Administration.

Le Général de Corps d'Armée, Christophe de Saint-Chamas et gouverneur des Invalides en 2017, après une brillante carrière militaire, il fut notamment Général commandant à la Légion Étrangère en 2011, devient donc, à partir de ce jour, le Président du Comité de la Flamme sous l'Arc de Triomphe.

📍 Nord – Arrondissement Avesnes / Maubeuge / Cambrai



Une pluie de récompenses au congrès des ACPG-CATM-TOE.

La salle Léo Lagrange de Viesly était comble ce dimanche 27 mars pour le 75^{ème} congrès des associations départementales des combattants prisonniers de guerre, combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc, pour l'arrondissement de l'Avesnois et du Cambrésis. Venus de loin, ces hommes étaient heureux de se retrouver. Ce fut l'occasion de réélire le bureau, Michel Dez fut reconduit à l'unanimité dans des fonctions de président. Des médailles et des diplômes du Mérite Fédéral furent attribués à Michel Pantegnien, Francis Decaux, Georges Hautcoeur. Onze médailles de la fidélité parmi lesquelles une femme : Christelle Bruelle de Quiévy, trois médailles de la reconnaissance sont attribuées à Jean-Marie Renard de Viesly, René Lacomblez et Francis Benit. Les porte-drapeaux furent mis à l'honneur et ont précédé le traditionnel défilé au monument aux morts, suivi d'un repas.

Le président de la section locale Jean-Marie Renard, le maire de Viesly Denis Delsart et Paul Sagniez de Solesmes ont tour à tour félicité les récipiendaires pour leur fidélité au devoir de mémoire. Toutes ces médailles ont une valeur symbolique, elles témoignent de l'estime portée à un compagnon d'armes.

📍 Paris



Après avoir visité les acteurs du monde combattant dans leurs départements, le 6 avril 2022, Madame Geneviève Darrieussecq a convié les responsables des associations parisiennes d'anciens combattants pour un échange informel et convivial, l'occasion de faire le point sur son action au ministère. Notre Fédération était représentée par son président.

DANS LES DÉPARTEMENTS

📍 Drôme / Ardèche



Dans ce superbe village d'Ardèche, VOGÛE, se tenait le 5 Avril dernier, l'Assemblée Générale de l'Association des ACPG-CATM d'Ardèche et de Drôme.

Par un temps magnifique dans le magnifique site de VOGÛE, Les cars arrivèrent vers 8h30 et les adhérents furent accueillis par un buffet offert par la section de Villeneuve de Berg, organisatrice de ce rassemblement. Les travaux de l'Assemblée Générale débutèrent à 9h30 après un recueillement demandé par la Présidente sortante, en mémoire de tous les soldats tombés en Algérie Tunisie et Maroc, tous les amis nous ayant quittés, toutes les victimes du terrorisme et tous les morts du conflit d'Ukraine.

Après la lecture des rapports d'activité et financier et leur adoption Les vérificateurs donnèrent quitus au Trésorier et à la Présidente sortante, et, suivant les réponses préalables des sections, le Comité Exécutif fut élu à l'unanimité. Celui-ci se retira afin d'élire le Bureau Exécutif et de pourvoir les postes à responsabilité.

Le Bureau Exécutif fut élu à l'unanimité et tous les postes reconduits, Présidente, Vice-Présidents, Trésorier, Trésorière Adjointe.

Deux personnes furent décorées du Mérite Fédéral, récompense de leur travail au sein de la section de Villeneuve de Berg.

Une très belle cérémonie suivit au Monument aux Morts avec remise d'insigne de Porte Drapeau à un adhérent de Beauvallon.

Cette matinée se termina par un succulent repas dans la bonne humeur et la convivialité.

Nicolle CHRETIEN Présidente Interdépartementale.

📍 Nord – Mons-en-Barœul



Photo prise devant le monument aux Morts de Mons-en-Barœul (Nord), lors de la cérémonie du souvenir des victimes et héros de la déportation : dépôt de gerbes par M. le Maire et par le Président de notre section.

Jacques Parent, Secrétaire section de Mons-en-Barœul

📍 Isère – Grenoble



Nous étions nombreux autour de la communauté arménienne pour nous souvenir qu'elle fut l'une des premières victimes d'un génocide au 20ème siècle. Bien sûr, beaucoup d'émotion en particulier quand les jeunes se sont exprimés en relatant les récits de leurs grands-parents, émotion encore à l'écoute de la magnifique chanson de Charles Aznavour : « ils sont tombés » ! 24 avril 1915 - 24 avril 2022. 107 ans.

« Se souvenir pour prévenir. Se rassembler pour peser », ainsi s'est exprimé le président de la Maison de la Culture Arménienne, également président de l'Association des Anciens Combattants et Résistants Arméniens de l'Armée Française.

PCh

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU COMITE FEDERAL DU JEUDI 7 AVRIL 2022

A l'AERO-CLUB de France, 6, rue Galilée - PARIS 16^{ème}

Communication du Président :

Le Président Hubert CHAZEAU ouvre la séance.

Avant d'aborder l'ordre du jour, un hommage est rendu à tous ceux qui nous ont quittés au cours des dernières semaines. En particulier, **M. Fernand JUSTIN**, Président de l'ADCPG-CATM du Loiret jusqu'en 2000 puis Trésorier départemental. **M. Robert CREANGE**, Vice-Président de l'UFAC. Un instant de recueillement est respecté.

Nouvelles nominations à la tête de départements : **Mme Marie-Ange BORDAT**, Présidente de l'ADCPG-CATM de Seine-&-Marne, **M. Gérard CALVET**, Président de l'ADCPG-CATM de la Moselle, **M. Jean-Yves LE CADRE**, Président de l'ADCPG-CATM de l'Ille-et-Vilaine/Côtes-d'Armor.

Viennent ensuite les Félicitations aux personnes nommées dans l'Ordre national du Mérite au grade de Chevalier qui sont **Mme Marie-Ange BORDAT**, Vice-Présidente de l'ADCPG-CATM de Seine-et-Marne, Membre suppléante au Comité Fédéral, membre titulaire de la Commission Nationale des Veuves.

Nommé au grade de Chevalier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur, **M. Camille MERLET**, Porte-Drapeau de l'ADCPG-CATM du Loiret.

Décoré dans l'Ordre National du Mérite au grade d'Officier, **M. Charles DEREGNAUCOURT**, Secrétaire général de l'ADCPG-CATM du Pas-de-Calais, au grade de Chevalier, **M. François CRESEVEUR**, Président de l'ADCPG-CATM du Morbihan et **M. Georges DELBREL**, Président délégué de l'ADCPG-CATM du Rhône.

Très peu de nominations ont été attribuées. Un premier courrier du Président de la République spécifiant qu'il fallait donner la préférence aux jeunes pour obtenir une décoration. Un second courrier informait d'un contingent spécial pour le 60^{ème} anniversaire en espérant de nombreuses décorations.

Pour 2022 le **Président CHAZEAU** espère que les restrictions dues au Covid 19 ne porteront pas préjudice aux cérémonies mémorielles et notamment le 60^{ème} anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie qui aura duré 8 ans et qui doit être exceptionnel. La célébration se fera à Notre-Dame de Lorette, 45^{ème} anniversaire de l'Inhumation du Soldat Inconnu d'Afrique du Nord, lieu idéal à la date neutre du 16 octobre prochain. Les contacts ont d'ores et déjà été pris avec les autres Fédérations et les élus locaux, mais il faut être vigilants car est proposée une date non adaptée, le 18 octobre celle de la loi reconnaissant l'expression « Guerre d'Algérie ». Le 16 octobre sera l'occasion de montrer le dynamisme de la Fédération et son attachement au Devoir de mémoire.

La Fédération tout entière a une pensée pour le peuple Ukrainien courageux se défendant contre l'armée Russe, image terrifiante difficilement imaginable au 21^{ème} siècle d'une guerre destructrice à la porte de l'Europe.

La Fédération a enfin pris possession de son nouveau siège social, rue de l'Amiral Courbet, 75016 PARIS, après de nombreuses difficultés liées pour la plupart au Covid 19.

M. CHAZEAU informe de l'arrivée d'un nouveau Directeur financier, **M. Thierry MALLERON**, remplaçant M. Philippe CASTELOOT, malade et arrivé à l'âge de la retraite.

Le PG-CATM a pris un coup de jeune et devient plus attrayant.

OUVERTURE DES TRAVAUX

1 – ADOPTION DU PROCES-VERBAL DU CONGRES DES 24 ET 25 NOVEMBRE 2021, MOTION ET MOTION DES VEUVES

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité sans observations.

2 – ACTIVITES FEDERALES ET RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL

Les activités fédérales du Secrétaire Général Serge AUFFREDOU depuis le congrès du 24 novembre 2021 : 33 interventions pour la Fédération.

Le **Président CHAZEAU** précise que M. MALLERON a tout d'abord été reçu par M. AUFFREDOU puis tous deux avec M. AUFFREDOU, ceci permettant quelques échanges pour arriver à prendre une décision pour le remplacement de M. CASTELOOT. Très peu de candidatures ont été reçues. Le choix s'est porté en dernier sur M. MALLERON.

3 – RAPPORT DU TRESORIER

M. Gérard POUPA (Trésorier) donne lecture de la situation de la trésorerie au 31 mars 2022, présenté au nom du Bureau Fédéral réuni le 6 avril 2022. Les comptes sont répartis en compte de dépôts et en placements.

Le **Président de la Commission de Contrôle des Comptes, Raymond GIMBERT** (43) fait son rapport. Il rappelle que le rôle de la Commission n'est pas d'émettre un avis sur la gestion de la Fédération pour telle ou telle opération, mais de constater le suivi comptable des opérations réalisées et leur enregistrement selon les règles légales applicables en matière de comptabilisation dans le respect du plan comptable général. Les comptes annuels ne comportent pas d'anomalie. La Commission de Contrôle des Comptes a pu observer la concordance des différents comptes de liaison existant pour chacun des secteurs (siège – action sociale – Journal PG-CATM). L'ensemble des vérifications nous a permis de constater le respect des principes comptables et d'apprécier Les montants enregistrés pour l'établissement des comptes pour l'année 2021 ainsi que leur présentation. Aucune observation n'est à formuler sur les comptes annuels tels qu'ils sont présentés quant à leur exactitude.

La Commission adresse ses félicitations au Directeur administratif Philippe CASTELOOT pour 2021 et lui adresse ses vœux de meilleure santé, à sa collaboratrice, Claudine MORARU, pour le travail accompli. Les membres de la Commission souhaitent la bienvenue au nouveau directeur financier **M. Thierry MALLERON** avec une rapide et complète adaptation à sa fonction. La Commission félicite également le Trésorier **Gérard POUPA** et son adjoint **Philippe BLANCHET**, avec à ce dernier des vœux de meilleure santé, pour la lourde tâche de gestion qu'ils assurent surtout en cette année d'investissement immobilier permettant à la Fédération de s'installer dans de nouveaux locaux.

Les comptes sont adoptés à l'unanimité des personnes présentes.

M. Armand FORT (85 – Vendée) rappelle qu'au moment de la vente de la rue Copernic il avait proposé de ré-abonder le fond d'action sociale, et pour venir en aide aux associations rencontrant de grosses difficultés. **M. POUPA** répond que cela correspond à un autre volet celui des associations en difficultés et concernant les fonds des établissements sociaux ils sont répartis en fonction des demandes faites et aussi pour les aides de fin d'année. Il est



possible d'abonder le social dans ce sens mais l'inverse n'est pas possible. La fonction sociale essentielle de la fédération n'est pas perdue de vue.

Mme Pierrette SARRAZIN (Vice-Présidente chargée du social) indique qu'il existe une commission sociale qui, malgré la Covid, n'a pas cessé de fonctionner par tous moyens. Des fiches ont été établies avec l'aide de **Mme Claudine MORARU**, la Comptable, permettant le traitement des dossiers. Elle remercie les membres de la Commission sociale. De réelles difficultés financières doivent être établies. Pour certains motifs, penser aux **aides de droit commun**. **Le schéma Droit commun – ONACVG – Fédération est important**. Le traitement des dossiers ONACVG est parfois long retardant l'obtention de l'aide pour éviter de mettre une aide supérieure restant à la charge de l'adhérent. Rappel : depuis 2 ans par décision du Bureau Fédéral le nombre de demandes ne doit pas dépasser 15 % des effectifs.

M. Franck FOLEY (47 – Lot & Garonne) désire savoir si les chèques social ou aides exceptionnelles suite à catastrophes naturelles viennent tous de la Fédération. Ce qui est confirmé par le Président **M. CHAZEAU**. Rien à voir avec les chèques de l'ONACVG émanant de leurs fonds propres.

Mme Pierrette SARRAZIN Indique que concernant les aides aux enfants handicapés perdant les parents il est possible de continuer la subvention de fin d'année à partir de la date du décès jusqu'à la fin de l'année en cours. L'année suivante, soit la personne verse une cotisation sympathisant pour faire perdurer l'envoi du colis, soit ce qui est mieux, l'association la paie à la Fédération.

Jacky FRANCOISE (50 – Manche) L'aide du vivant des parents est de 75 €, à leur décès elle passe à 50 €. Le contraire devrait s'appliquer. La Manche (22 handicapés – dont 4 aux parents disparus) ajoute 25 € à l'aide de la Fédération. Les destinataires de l'aide au décès deviennent, certes sympathisants, mais sont toujours handicapés.

4 – PRESENTATION ET ADOPTION DES COMPTES FINANCIERS : EXERCICE 2021 ET AVIS DE LA COMMISSION DE CONTROLE DES COMPTES :

Situation financière du PG-CATM et de ses éditions départementales

M. Gérard POUPA : La Fédération s'est réorganisée au niveau du Journal. Le PG-CATM est de mieux en mieux géré, mais le nombre d'adhérents n'augmente pas. Une diminution du prix peut être envisagée. Cela grâce aux efforts de **Mme Paulette CHOVELON** et de toute son équipe. De 1,10 € le prix est passé à 1€. La Fédération souhaite que beaucoup plus d'associations adhèrent au journal. Certaines associations ne pouvant plus éditer leur propre journal pourraient se tourner vers elle. **Mme Paulette CHOVELON** précise que dans cette optique une double page départementale a été créée. On peut envisager à l'avenir une augmentation du nombre de pages départementales.

Le Président précise que des pages départementales sont ouvertes dans le PG-CATM National pour les associations. Il rappelle que certains mois pas plus de 3 éditions départementales sont tirées.

M. Gérard MINETTE (54 – Meurthe & Moselle). La Meuse commence à devenir déficitaire. La secrétaire a observé que les listes des

adhérents à supprimer ne sont pas mises à jour, idem pour les ajouts d'abonnements.

M. CHAZEAU connaît ce problème. Cela vient, soit du routage, soit de la poste, soit de la Fédération. **M. CHAZEAU** demande au nouveau directeur financier de se saisir de ce problème.

M. Pierre BELLET – Le routage envoie des listes de suppressions et d'inscriptions mais également une liste des travaux effectués. Avant toute accusation chaque association doit contrôler si le travail du routeur a bien été fait en comparant la liste reçue de la Fédération, avec la liste qui lui a été adressée. Cette mise à jour est capitale et les associations doivent s'y engager.

M. Armand FORT (85 – Vendée) fait remarquer que certains articles parus dans les pages intérieures du PG-National se retrouvent dans les éditions départementales. Il approuve totalement l'ouverture aux pages départementales dans le PG National ce qui est indispensable. Cependant des articles plus proches de la catégorie des lecteurs seraient appréciés, même chose concernant les OPEX et les sympathisants. Il faut aussi penser à ce marché. Pourquoi ne pas dissocier l'abonnement du Journal de celui de l'adhésion à la Fédération. Cela permettrait de fidéliser les abonnements. La chronique des Questions/réponses des adhérents qui existait sous Pierre Dürr ne peut-elle pas de nouveau être mise en place. C'est l'unique moyen que nous avons de communication avec les adhérents.

Le Président CHAZEAU précise que si les pages départementales sont ouvertes dans le PG national cela nécessite d'avoir de la matière. Quelques lignes et une photo suffisent et pallient à des frais d'édition d'un journal local. **Mme Paulette CHOVELON** ajoute que déjà 40 associations différentes ont envoyé des articles. L'appel continue pour celles ne s'y étant pas prêtées.

Mme Paulette CHOVELON précise que la reprise en mains du journal s'est faite à partir du numéro de juillet/août 2020 suite au premier épisode de COVID 19. Pendant les 3 mois du confinement le journal n'a pu paraître. La gestion par télétravail s'est imposée, entre **M. Paul PHILIPPART** notre journaliste, dont les articles sont appréciés et les autres membres de l'équipe. Des articles collant à d'actualité sont édités également. Le Journal se construit sur 1 mois. En ce moment le journal de mai se construit et ne paraîtra que vers le 15 mai. Si des événements d'actualité se produisaient, il va de soi qu'ils ne pourraient paraître en mai. Une demande spécifique d'articles émanant de personnes ayant vécu la Guerre d'Algérie est toujours d'actualité car marquant un ralentissement.

M. Pascal SOPHYS (40 – Landes) Les adhérents n'étant pas tous abonnés, beaucoup ne reçoivent pas le journal.

M. Christian BOURHIS (33 – Gironde) intervient sur les articles sur l'Algérie que sa région rédige déjà depuis plusieurs années. **Mme CHOVELON** répond qu'une double page a été faite en décembre, février, mars, avril, en mai sur la Toussaint rouge pour le reste nous attendons vos articles.

M. Christian BRETTE (Membre d'Honneur – 40 Landes) Pour ne pas oublier la Guerre de 39/45 préfère en rédiger des articles et continuera à la faire.

M. CHAZEAU précise que 2022 est une année exceptionnelle avec le 60^{ème} anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie, et mérite que nous le célébrions à notre niveau dans le PG-CATM. La Toussaint rouge, marque le début du conflit avec le FLN et de la révolution, cela reste dans l'actualité.

Mme Paulette CHOVELON répond qu'il n'y a pas de censure. Ce sont les lecteurs qui doivent dire quelles sont leurs attentes. Précédemment sont parues, des recettes de cuisine avec succès, des textes législatifs sur les lois et décrets nous concernant, les questions/réponses des élus à l'Assemblée nationale ou au Sénat, des notes de lecture.

5 – ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE DU JEUDI 16 JUIN 2022

Le Président CHAZEAU précise qu'elle se déroulera à l'Aéro-club le lendemain de la réunion du bureau du 15 juin après-midi. Il invite l'assistance à préparer d'ores et déjà ses questions sur le fonctionnement de la Fédération.

• Présentation du nouveau siège de la Fédération :

Le Président CHAZEAU invite tous les participants qui le souhaitent à venir visiter les nouveaux locaux de la Fédération au 6, rue de l'Amiral Courbet, non loin de là.

6 – PRESENTATION DU NOUVEAU DIRECTEUR DU SERVICE FINANCIER

Le Président CHAZEAU présente à l'assistance le nouveau Directeur financier et lui souhaite la bienvenue. **M. Thierry MALLERON**, qui sera chargé, comme le faisait M. CASTELOOT de gérer les affaires financières de la Fédération, sera également en charge du personnel et de l'entretien des locaux. **M. CHAZEAU** l'invite au micro. **M. Thierry MALLERON** salut l'assistance et indique qu'il a pris ses fonctions depuis 3 semaines dans les nouveaux locaux avec une équipe réduite mais indispensable pour la bonne marche de la Fédération. Certaines choses sont certainement à améliorer, au point de vue administratif, financier et réglementaire.

7 – LES OPEX AU SEIN DE LA FEDERATION

M. Pierre DESTARAC (09 Ariège) la Fédération compte entre 2500 et 2700 OPEX, ce qui est encore insuffisant. Ils ont été intégrés au niveau des départements. L'intégration des plus jeunes apporte du sang nouveau se traduisant par leur capacité à prendre des responsabilités dans les sections des départements, certains étant même devenus présidents. L'assimilation qui est en cours efface la différence entre OPEX et CATM : mêmes règles, mêmes principes, mêmes but.

Les OPEX doivent être reconnus au niveau de la Fédération et au niveau national. **M. Pierre DESTARAC** indique que dans l'éditorial du prochain journal qu'il a rédigé il milite pour que le mot OPEX soit rattaché à PG-CATM. Il sollicite les OPEX pour alimenter les colonnes du journal.

Concernant le dépliant spécial OPEX distribué avant l'épidémie, il reste un important stock. Un nouvel envoi global sera effectué bientôt, en fonction du nombre d'adhérents.

M. Jacky FRANCOISE (50 – Manche) Secrétaire et OPEX. Précise que tous les OPEX n'ont pas la retraite. Certains caporaux, caporaux chefs font jusqu'à 10 ans dans l'armée puis la quittent et n'ont pas de retraite ; Pour ceux qui travaillent, les réunions telles qu'assemblées générales se font le dimanche matin. Il conseille de privilégier les bulletins municipaux lus par tout le monde plutôt que la presse locale, pour faire paraître des articles ou informations ; le seul fait d'ajouter « OPEX » à la suite des ACPG-CATM sur des plaques ou panneaux, est « accrocheur » et a provoqué 3 adhésions. Ils savent ainsi qu'ils peuvent adhérer dans leur département et persuader certains de l'utilité d'adhérer. Ne pas oublier que ce sont des adhérents potentiels.

M. Eric SIGNES (53 – Mayenne) OPEX, représente M. LE CAMPION, Président, souffrant.) Il confirme les dires de M. FRANCOISE. Après

que son Père ait fait la Guerre d'Algérie il est devenu porte-drapeau départemental, et très prochainement sera le nouveau Président de la Mayenne. Il a fait adhérer plusieurs OPEX.

M. Patrick THEVENOT-ROSSI (91 – Essonne - Président par intérim) L'association de l'Essonne compte cinq OPEX de la période 1969, les événements au Tchad. Un effort de communication serait à faire, les OPEX ne connaissent pas les ACPG-CATM. Huit années séparent les combattants du Tchad de ceux de la guerre d'Algérie un vide est à combler. Pour lui, les OPEX ne couvriront jamais les CATM, il faut se focaliser aussi sur les sympathisants(tes). Il ne faut négliger personne.

M. Jean-Marie WOJCIECHOWSKI (17 – Charente-Maritime) OPEX. L'association de Charente-Maritime compte un peu plus de 10 % d'OPEX (Sur 500, 58 OPEX). Il y a les OPEX anciens, et les OPEX volontaires service long qui travaillent encore ; La CNAV prend en compte la qualité d'ancien combattant ; Cependant, les opérations retenues pour obtenir la qualification de combattant diffèrent de celles retenues par le ministère de la Défense pour l'obtention de la carte du combattant. Pour la première guerre du Golfe près de 80 % des gens en sont exclus bien qu'ils aient la carte du combattant ; Aucun changement n'a été fait. Pour les nouveaux OPEX, environ trois ou quatre opérations retenues sont celles listées par le ministère des Finances pour préciser le taux d'opération. Pour son propre cas, manquant d'un trimestre d'opération, cela ne compte pas pour la retraite. La question a été posée au dernier congrès de Troyes mais reste sans réponse pour le moment. Le journaliste à Troyes a relaté la question dans le PG-CATM. Il faudrait s'impliquer dans ce problème pour argumenter la défense de leur droits. Un dossier a été adressé à la Fédération en ce sens. Tous les jeunes OPEX qui travaillent encore, ne le savent pas mais ils vont être spoliés.

M. CHAZEAU fait remarquer que les OPEX ont demandé la suppression du terme « Ancien combattant » ce qui n'est pas très astucieux.

M. Bernard BENOIT (52 – Haute-Marne) Abonde dans le sens de M. WOJCIECHOWSKI ; Il y a 4 ans de nombreuses cartes du combattant ont été attribuées. Les trois mots importants « en unité combattante » ont été supprimés. Il suffit d'avoir un temps de quatre mois en opération combattante ou non combattante.

M. Pierre BELLET – Ecoute avec beaucoup d'attention tous les problèmes des OPEX. Il propose dans la mesure du possible que quelques OPEX sous la houlette de M. DESTARAC, rédigent un texte qui serait fourni à la Fédération. La Fédération serait armée pour intervenir au bon moment auprès des autorités. Ce document attesterait du soutien des CATM pour les OPEX ; ce fut le cas, en son temps, par les PG avec les CATM. C'est maintenant ou jamais qu'il faut agir et se mettre au travail.

M. Gérard CALVET, nouveau Président départemental de la Moselle (57) se réjouit des propos tenus par Pierre DESTARAC sur les OPEX. Le 11 novembre prochain OPEX sera ajouté sur un nouveau drapeau de section ; Deux OPEX sont aux commandes de sections menant un excellent travail et du recrutement. Notre comité est volontairement multigénérationnel, et chacun y a sa place et contribue à la vie de la section et du département ; la présence du petit fils d'un OPEX de 17 ans, porte-drapeau depuis 4 ans est autant apprécié par les adhérents que par les autorités civiles et militaires. **M. CALVET** est persuadé que nous arriverons à réunir l'ensemble des générations du Feu.

8 – L'AVENIR DE LA FEDERATION

L'avenir de la Fédération est celui du Monde combattant. Environ 50 000 anciens combattants disparaissent chaque année. Environ 15 000 OPEX arrivent pour compenser. Il faut s'attendre à une forte diminution des adhérents. En 2010, les anciens combattants étaient environ 1 400 000, actuellement nous sommes en dessous du million. Par contre, 30 000 anciens combattants n'ont pas demandé leur carte, ce qui constitue un important foyer de recrutement ; Le

monde combattant est voué à disparaître. C'est ce qui se ressent parmi les élus devant nos questions ou nos revendications. Pour les secours, c'est l'inverse qui se produit ; Avant on nous accordait des secours maintenant on nous demande de l'argent pour des aides. Les associations comme l'UFAC auront un manque à gagner désormais pour survivre. Tout cela devient très inquiétant.

M. Armand FORT (85 – Vendée) Les **UDAC** sont des organismes semi-publics par une ordonnance du Général de Gaulle en 1945. Contrairement à d'autres, reconnus d'utilité publique, mais sans reconnaissance officielle gouvernementale. Le préfet à l'obligation d'accepter l'audience à des représentants demandant à le recevoir. En Vendée nous avons rencontré le préfet dès février 2022.

Lors de la venue de la ministre en Vendée du 7 au 9 février tous les parlementaires de Vendée étaient présents à ses côtés. Elle n'a pas eu de réponse quant à l'avenir du monde combattant sur le plan politique dans le bon sens du mot. Les structures associatives sont amenées à disparaître, mais il y aura encore des combattants. Auront-ils des structures publiques de tutelle face à eux avec un ministère et des parlementaires ? La ministre a répondu que nous devons nous organiser nous-même en conséquence pour perdurer.

Le **Président CHAZEAU** ajoute que, pour le moment, nous avons les OPEX et les veuves, mais aussi les sympathisants. Il faut aussi penser aux descendants du monde combattant et particulièrement ceux qui arrivent d'Algérie, en les associant à cette année mémorielle.

9 – LA SITUATION DES ASSOCIATIONS DEPARTEMENTALES

M. CHAZEAU : De plus en plus d'associations départementales sont en difficulté. Tous les cas sont étudiés, notamment tous les problèmes de gestion. La Fédération interviendra après étude des dossiers, notamment les bilans doivent être communiqués. Le **Président CHAZEAU** propose de reprendre des réunions régionales, comme par le passé, qui permettaient de discuter des problèmes rencontrés par les associations et d'y trouver des solutions.

M. Armand FORT (85 – Vendée) pose la question de l'utilité d'une aide financière propre. **M. Pascal SOPHYS** (40 – Landes) la solution peut être la fusion de deux départements voisins et créer des « zones ». **M. Roger BARBIEUX** (75/92 – Paris-Hauts de Seine) Depuis déjà 7 ans il gère 2 départements (Paris et Hts-de-Seine). Son association aide aussi les départements d'Ile-de-France en difficultés.

M. Jean-Yves LE CADRE (35/22) Son association est dite interdépartementale avec l'Ille-&-Vilaine et les Côtes d'Armor. Un effort particulier est fait envers les OPEX. Depuis près de 10 ans une catégorie d'adhérents parmi ceux qui se reconnaissent dans les valeurs du monde combattant a été créée pour pérenniser le devoir de mémoire « Les citoyens de la Paix ». Ils sont à ce jour 1500. **M. CHAZEAU** indique que pour la Fédération ils sont reconnus en tant que sympathisants. **M. LE CADRE** pense que les mots « citoyens de la Paix » sont plus adaptés que sympathisants, la Fédération ne voulant négliger personne. Il souhaite avoir une réponse claire à ce sujet. **M. Serge AUFFREDOU** (Secrétaire général) Indique qu'il a contacté l'association 35/22 et que les citoyens de la paix ont été retirés des cotisations. Pour être reconnus ils doivent cotiser. **M. LE CADRE** précise qu'il s'agissait d'une erreur. Tout est rentré dans l'ordre à ce jour.

Mme Pierrette SARRAZIN (Vice-Présidente chargée du social) Indique qu'il existe les Veuves. Elles sont tout à fait compétentes pour des postes à responsabilité. De plus après l'enquête sur le demi-part, il est apparu une population de veuves plus jeunes que les anciens combattants. Ne pas oublier ces veuves car il y a là un fort potentiel à ne pas négliger. Elles doivent se manifester et montrer leurs compétences.

10 – AVENIR ET SITUATION DU BLEUET DE FRANCE, NOUVELLE DENOMINATION DE L'ONACVG

La disparition du Bleuets de France était dans le cadre de l'ONACVG. Une Fondation est en train d'être créée pour le remplacer et une somme conséquente est demandée aux Fédérations. **Si nous souhaitons en faire partie un apport financier de 50 000 € est demandé.** Concernant les collectes départementales c'en est fini des 40 % revenant à l'association ce qui permettait de faire un peu de social.

11 – NOS CEREMONIES

• Cérémonie Fédérale du 3 septembre à Paris

Le 3 septembre est un rassemblement traditionnel, anniversaire du 3 septembre 1949, avec une réception au siège Fédéral suivie d'une commémoration à l'Arc-de-Triomphe de l'Etoile à Paris où la Fédération dépose une gerbe. Les autorités seront invitées.

• Cérémonie Fédérale du 16 octobre à Notre-Dame de Lorette

Cette année la date du 16 octobre est particulière puisque choisie pour commémorer le 60^{ème} anniversaire de la fin de la Guerre d'Algérie. La Fédération souhaite de nombreux participants. Des cars permettront de se rendre sur place. Une aide sera appliquée sur les moyens de transport. **Le 16 octobre est une date mémorielle importante** que nous avons choisie. **Mme DARRIEUSSECQ** rencontrée tout récemment ne parle pas de 16 octobre, cependant date neutre, mais plutôt de 19 mars et 18 octobre. La Présidence de la République ne va pas dans notre sens. **M. CHAZEAU** ajoute que cette organisation est importante dans la mesure où les associations d'anciens combattants nous suivent et participeront à Notre-Dame de Lorette. Un intervenant du Pas-de-Calais précise que **M. DECOIN** est sur la réserve car si le Président de la République vient, l'organisation ne leur incombe plus.

L'équipe du Pas-de-Calais prévoira des parkings soumis à des autorisations. Il serait bon de connaître le plus tôt possible qui vient et avec combien de bus. Au niveau des hôtels **Charles DEREGNAUCOURT** adressera la liste des hôtels à la Fédération. Quels départements souhaitent déposer une gerbe pour organiser la distribution. **Serge AUFFREDOU** (Secrétaire général) précise qu'une circulaire préparatoire sera adressée rapidement. Le trajet des cars pris en compte par la Fédération sera du départ du chef-lieu du département jusqu'à Notre-Dame de Lorette. **M. Gérard POUPA**, Trésorier va provisionner une subvention sur la base de 50 %. **M. Christian BOURHIS** (33 – Gironde) souhaite venir en train Bordeaux-Lille ce qui implique des bus à l'arrivée dans la gare de Lille jusqu'à Notre-Dame de Lorette. **M. CHAZEAU** répond que cela pris en charge par la Fédération également. Des navettes seront prévues.

M. Bernard MOERMAN (34 – Hérault) Demande des précisions sur le 18 octobre **M. CHAZEAU** explique : une Cérémonie solennelle sous forme d'une prise d'armes aura lieu aux Invalides. Pour le moment le 19 mars et le 5 décembre existent toujours.

Il était envisagé de mettre une fleur au 1er novembre sur les tombes des soldats tombés en Algérie. **M. AUFFREDOU** a contacté le préfet du département de l'Aube.

La Fédération avait demandé la prolongation de l'insigne porte-drapeau à 40 et 50 ans, ce qui vient d'être accepté, mais non officialisé.

• La Cérémonie nationale du 5 décembre 2022

Cérémonie traditionnelle également. Cette date doit être perpétuée.²

SAINT EXUPÉRY, ÉCRIVAIN ET PIONNIER DE L'AÉROSPATIALE

418 écoles, collèges et lycées, des rues, des stèles, des statues, une gare et un aéroport à Lyon mais aussi un mont - l'aiguille Saint-Exupéry, à 2 558 m - en Argentine dans la province de Santa Cruz - avec une face Sud dénommée « Le Petit Prince » - une base aérienne (113 Saint Dizier Robinson), et même un astéroïde (2578) Saint-Exupéry, rappelle la mémoire de l'auteur du Petit Prince qui a marqué des générations. Une inscription honore sa mémoire sur les murs du panthéon : « A la mémoire de Antoine de Saint-Exupéry, poète, romancier, aviateur disparu au cours d'une mission de reconnaissance aérienne au large des côtes de Marseille le 31 Juillet 1944 » Tout est dit en quelques mots sur cet homme partagé entre l'action et l'écriture.

C'est un pionnier de l'aérospatiale qui est devenu pilote en 1921, « pour assouvir son irrésistible désir de piloter » après un échec à l'entrée de l'école navale, lors de son service militaire. Pendant ses années de formation et d'entraînement au sein de l'armée sur les bases aériennes de Versailles puis du Bourget, il réalisait, pendant ses heures de loisirs, des croquis de ses copains de chambrée au crayon mine de charbon et à l'encre turquoise. Ses dessins sont regroupés dans son cahier « Les Copains ». Engagé en 1926 par la compagnie Latécoère (future Aérospatiale), il transporte le courrier de Toulouse au Sénégal et fait la connaissance de Jean Mermoz et d'Henri Guillaumet. Il rédige alors une nouvelle : « L'évasion de Jacques Bernis », dont sera tiré « L'Aviateur », texte publié dans la revue d'Adrienne Monnier, « Le Navire d'argent » (numéro d'avril), où travaille son ami Jean Prévost.

Parallèlement, il devient écrivain et publie, en s'inspirant de ses expériences d'aviateur, ses premiers romans : « *Courrier Sud* » en 1929 chez Gallimard après avoir été nommé chef d'escadre à Cap Juby au Maroc où il a découvert la brûlante solitude et la magie du désert, dans lequel il raconte sa vie et ses émotions de pilote. C'est le premier contact avec un pays qui sera évoqué dans chacune de ses œuvres. Il découvre un monde de chaleur, de sécheresse et d'ennui. Survolant le désert, il est émerveillé par les paysages qu'il découvre. Et surtout « *Vol de nuit* » en 1931 qui rencontre un grand succès et reçoit le prix Femina ; il y évoque dans un style lyrique ses années en Argentine et le développement des lignes vers la Patagonie.

DE L'ECRITURE AUX RAIDS AERIENS

À partir de 1932, alors que la compagnie, minée par la politique ne survit pas à son intégration dans Air France, il subsiste difficilement, se consacrant à l'écriture et au journalisme d'un côté, aux raids aériens de l'autre. Reporter pour Paris soir, Il entreprend de grands reportages au Vietnam en 1934, à Moscou en 1935, en Espagne en 1936, pour révéler les exactions de la guerre civile qui nourriront sa réflexion sur les valeurs humanistes, ayant accumulé une très importante somme de souvenirs, d'émotions et d'expériences. Sa réflexion aboutit à l'écriture de « *Terres des hommes* », qui est publié en 1939. L'ouvrage est récompensé par le prix de l'Académie

Française. C'est dans ce roman que l'on trouve la célèbre phrase prononcée par Henri Guillaumet, à qui il a dédié l'ouvrage, après son accident dans les Andes : « *Ce que j'ai fait, je te le jure, jamais aucune bête ne l'aurait fait* ». Il est le seul qui subsiste de l'équipe « *Casa-Dakar* » de la grande époque des Breguet XIV, après la disparition de Jean Mermoz et son équipage.

Affecté à une escadrille de reconnaissance aérienne en 1939, il survole Arras le 23 mai 1940, alors que les chars allemands envahissent la ville : bien que son avion Bloch 174 soit criblé de balles par la DCA allemande, il réussit à retourner à la base de Nangis avec son équipage sain et sauf. Cet exploit lui vaut d'être récompensé de la Croix de guerre avec palme et cité à l'ordre de l'Armée de l'air le 2 juin 1940. L'épisode lui inspirera le titre et la trame de « *Pilote de guerre* ». À l'Armistice de Juin 1940, il quitte la France pour New York avec l'objectif de faire entrer les Etats Unis dans la guerre et devient l'une des voix de la Résistance. Considéré par certains comme pétainiste car non gaulliste, Saint-Exupéry a du mal à faire entendre sa voix. Il publie en 1942 « *Pilote de guerre* » où il montre une France qui ne s'est pas rendue sans avoir mené une héroïque bataille de France. Au sommet des ventes, le livre fera beaucoup pour sensibiliser l'opinion nord-américaine au conflit européen, les Américains ayant été bouleversés par ce récit qui leur a permis de comprendre qu'avant d'être écrasée sous la botte allemande, la France s'était battue.

Mais l'auteur est en proie à la dépression. Son traducteur lui trouve un hébergement, luxueux, chez Sylvia Hamilton, journaliste, qui ne parle pas un mot de français. C'est au cours de la relation amoureuse nouée avec celle-ci que l'aviateur



écrit « le petit prince » illustré avec ses propres aquarelles, qui est publié en 1943 à New York, puis en France chez Gallimard en 1946, à titre posthume. Ce conte philosophique, empreint à la fois de légèreté et de pessimisme vis-à-vis de la nature humaine, devient très vite un immense succès mondial, publié à plusieurs dizaines de millions d'exemplaires, traduit en cent quinze langues, du tiffinagh au japonais et du créole réunionnais au breton. « Nous n'avons pas besoin de pleurer les frères Grimm quand les contes de fées comme « Le Petit Prince », peuvent encore tomber des livres d'aviateurs et de tous ceux qui se dirigent par les étoiles », écrit P. L. Travers, l'auteur de Mary Poppins.

DERNIER VOL

Mais, il ne pense qu'à retourner à l'action. Pour lui, tout comme du temps de l'Aérospatiale, seuls ceux qui participent aux événements peuvent en témoigner. En avril 1943, bien que considéré par les Alliés comme un pilote trop âgé pour un avion de combat, il quitte les États-Unis et reprend du service actif dans l'aviation en Tunisie grâce à ses relations et aux pressions du commandement français. Il effectue quelques missions et obtient sa promotion. Mais plusieurs incidents le placent « en réserve de commandement » dès août 1943, étant donné son âge et son mauvais état de santé général, consécutif à ses accidents aériens. Tout en poursuivant ses démarches pour reprendre du service, il continue à travailler sur « Citadelle » livre de méditations publié après sa disparition, et supporte de plus en plus difficilement son inaction forcée. Au printemps 1944, le général Eaker, commandant en chef des forces aériennes en Méditerranée, l'autorise à rejoindre à nouveau son unité combattante, en Sardaigne.

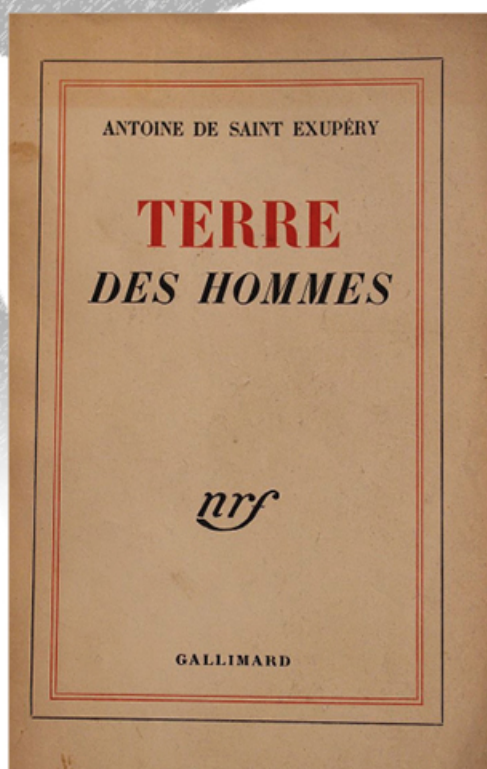
Il effectue plusieurs vols, émaillés de pannes et d'incidents, puis le dernier le 31 Juillet 1944 : Il vole aux commandes du F-5B-1-LO, bimoteur P-38 Lightning pour une reconnaissance aérienne en mettant le cap sur la vallée du Rhône, puis passer par Annecy et faire retour par la Provence. Sa mission consiste en une série de reconnaissances photographiques afin de tracer des cartes précises du pays, fort utiles au tout prochain débarquement en Provence, prévu pour le 15 août. Il est seul à bord, son avion n'est pas armé et emporte du carburant pour six heures de vol. À 8 h 30, il se signale par son dernier écho radar. La mission démarre. Saint-Exupéry ne revient pas ; le temps de carburant étant écoulé, il est porté disparu.

En 1948, il est reconnu

« Mort pour la France ».

Le commandant Antoine de Saint-Exupéry est cité à l'ordre de l'armée aérienne à titre posthume le 12 mars 1950 au journal officiel, pour avoir « prouvé, en 1940 comme en 1943, sa passion de servir et sa foi en le destin de la patrie », et « trouvé une mort glorieuse, le 31 juillet 1944, au retour d'une mission de reconnaissance lointaine sur son pays occupé par l'ennemi ». Après Citadelle, d'autres ouvrages sont publiés : Lettres de jeunesse et Carnets en 1953, Lettres à sa mère en 1955, Un sens à la vie en 1956, et Écrits de guerre en 1994. Ce dernier recueil rassemble tous les textes écrits par l'écrivain-pilote entre 1939 et 1944, ainsi que les témoignages de ceux qui l'ont côtoyé pendant les années de guerre.

P.P.



BULLETIN D'ABONNEMENT AU JOURNAL

Le PG CATM

Je désire m'abonner au journal national "LE PG-CATM" moyennant un règlement annuel ci-joint de **20 euros** ⁽¹⁾ par chèque à l'ordre du journal "LE PG-CATM", 6, rue de l'Amiral Courbet, 75016 PARIS.

Etranger : tarif de l'abonnement : **22 euros**.

Nom Prénom

Adresse

Code postal Ville

DIRECTION DU RENSEIGNEMENT ET DE LA SÉCURITÉ DE LA DÉFENSE

UNE MISSION : LA CONTRE INGÉRENCE DES FORCES ET ÉCONOMIQUE

La Direction du renseignement et de la Sécurité de la Défense (DRSD) dirigée par le général Bucquet est en première ligne contre les cyber-attaques de la guerre moderne et pour protéger le secret défense de la France. Avec plus de 350 000 enquêtes administratives réalisées en 2021, soit un millier par jour, ses missions qui portent sur le contre-espionnage et la contre-ingérence économique, en font, sans conteste le premier service enquêteur de France.

Il est en train de renforcer ses moyens matériels en ayant investi 82 M€ dans un nouveau bâtiment qui sera construit dans l'enceinte du Fort de Vanves à Malakoff (92) où se trouve son siège. Il concentrera les services experts et opérationnels dans un même lieu où tout a été pensé pour que l'information circule de la manière la plus fluide possible. Il s'accompagne d'une nouvelle hausse de ses effectifs (+200 agents sur la période 2019-25) sur 1600 actuellement. Pour faire face à cette activité qui ne risque pas de s'amoindrir dans les années à venir au regard du contexte international et de l'extension des champs de conflictualité. «L'objectif est de gagner en cohérence, de simplifier ses processus « métiers », d'améliorer ses capacités de recueil et d'analyse du renseignement et de mettre l'accent sur la cybersécurité et les nouvelles technologies face à la «croissance importante des menaces d'ingérences étrangères» selon Florence Parly, ministre de la Défense. Ainsi face à des tentatives d'espionnage, d'entrave et de discrédit de l'action, la mission de ce service est de détecter, d'identifier, d'enquêter, et si cela s'avère nécessaire, contrecarrer des actions malveillantes, en étant particulièrement vigilants en matière de contre-ingérence économique. «La guerre économique, à la croisée des rapports de force géopolitiques et des négociations commerciales, est un champ de conflictualité que nous ne devons pas sous-estimer : il a la particularité de nier les alliances au profit des intérêts».

Contre ingérence économique

Ainsi l'une de ses missions est de protéger les entreprises et les institutions liées de près ou de loin aux industries de la Défense et de l'armement françaises. «Nous craignons que certaines entreprises étrangères profitent de la pandémie pour faire leur

marché. La France peut avoir des services de renseignements hyperpuissants, mais leur action sera d'autant plus efficace que la population sera sensibilisée aux vulnérabilités. Il nous faut développer la sensibilisation des acteurs qui n'ont pas toujours le sentiment de vivre dans un monde dangereux» explique le Général Bucquet. Ainsi en Ile de France, 1500 entreprises sont suivies. Une petite équipe se déplace au moins une dizaine de fois par semaine pour sensibiliser les cadres dirigeants, les ingénieurs, les ressources humaines, afin de les mettre en garde contre les ingérences qui prennent différents types, du débauchage jusqu'à la cyber attaque, en passant par les vols d'ordinateurs, un rachat hostile pour faire main basse sur le savoir-faire d'une entreprise. «On s'adapte au contexte de chaque entreprise (PME, ETI, grands groupes) mais aussi start-ups, labs ou incubateurs, on leur présente un panel de vulnérabilité de l'espionnage économique aux investissements étrangers illustrés par des cas concrets et des affaires... » Elle a mis au point il y a environ cinq ans une plateforme de démonstration, Centaure qui se matérialise simplement sous la forme de deux ordinateurs, l'un de l'attaquant, l'autre de la victime. Grâce à la projection des écrans, cela permet de montrer en temps réel comment des attaques informatiques peuvent se produire, à des membres de comités exécutifs, des ingénieurs ou des agents dans les ressources humaines et qu'une attaque informatique arrive très vite après quelques clics malencontreux.

Par ailleurs, la DRSD contribue à protéger l'outil défense français composé des forces militaires et des entreprises de défense, à la lutte informatique défensive en participant à la protection des systèmes de défense d'informations du ministère des Armées et de l'industrie de défense tant dans la recherche des lanceurs d'attaque virale que dans l'hygiène numérique. Ces missions peuvent avoir un caractère aussi bien préventif (sensibilisation, inspections, alertes) que curatif (analyse des cyber-attaques, soutien à la remédiation et encadrement de la reprise d'activité). Elle anticipe également les prochaines transformations technologiques comme le passage à la 5 G, la diffusion généralisée des objets connectés et suit avec attention, les avancées dans le domaine de l'intelligence artificielle.

Paul Philippart





LES MOTS CROISÉS

de François Creseveur

PROBLÈME 242

HORIZONTALEMENT

- 1 - Il n'est pas pour - Saint-Pierre
- 2 - Vulgairement en état d'ébriété - Fonctionne avec le précédent et le 1 du 1 pour un sens Nouveau
- 3 - Mesure des amétropies
- 4 - Sert à lier - Port de Croatie - Il faut attendre un peu pour la sortie de la messe
- 5 - Frère de Cham - Il a compris la permutation
- 6 - Vernon Sullivan en était un
- 7 - Plus en état de servir - Petite boule
- 8 - Culmine à 3970 m dans les Alpes - La moitié d'une lente enfantine
- 9 - Pour les cinéphiles, drame sorti en 2015, tourné à Toronto - Œufs de poisson (du breton)
- 10 - Pour tailler cette pierre il faut la mettre à l'endroit - Vesce

VERTICALEMENT

- A - Gamète femelle végétale
- B - Sensation de lourdeur
- C - Clair, précis - Pronom - Mesure d'angle
- D - Même à l'endroit sa maladie est paralysante - Fait office de juriste
- E - Même au singulier c'est toujours un malaise
- F - Il évangélisa les Algonquins - Exprime la répétition
- G - Expression artistique (en recherche) - Version anglo-saxonne d'une alliance
- H - Se consomme aussi dans ce sens - Se développe sous la terre
- I - Deux blanc, deux rouge - Il fond à 2620°C - Patrie d'Abraham
- J - Très attendues par les pipelets

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

SOLUTION DU PROBLÈME 241

HORIZONTALEMENT

- 1) VASALOPPÉT
- 2) ERIGÈNE - MA
- 3) RATES - RAIL
- 4) ILLE
- 5) UMAS - TRAIN
- 6) GATE - IET
- 7) ATIRONES
- 8) OGRE - ETE
- 9) IFNI - URUBU
- 10) NESTOR

VERTICALEMENT

- A) VERTUGADIN
- B) ARA - MAT - FE
- C) SITUATIONS
- D) AGE - SERGIT
- E) LEST - OR
- F) ON - TENEUR
- G) PERIR
- H) ALAISEUR
- I) EMILIE - TB
- J) TALENTUEUX.

NOTE de LECTURE



ARNAUD BELTRAME LE DON ET L'ENGAGEMENT

Arnaud Delalande (Scénario)
Laurent Bidot (illustrations)

« Je suis prêt. L'heure de Dieu sera la mienne. »
Arnaud Beltrame, quelque temps avant l'attentat.

- La gendarmerie, j'écoute, bonjour...
- Oui, bonjour madame, je m'appelle Julie, je travaille au Super U à Trèbes.
- Oui ?
- Et je suis actuellement, euh... prise en otage par un monsieur armé.

Ainsi démarre, le 23 mars 2018 au Super U de Trèbes, près de Carcassonne, la sanglante prise d'otages qui coûtera la vie au lieutenant-colonel Arnaud Beltrame. Qui était l'homme que le monde entier, bouleversé par son geste, a aussitôt salué en héros ? De son enfance avec sa famille dans l'Essonne et en Bretagne à l'éclosion de sa vocation, de l'École militaire interarmes à la protection rapprochée de diplomates en Irak ou de l'exécutif au palais de l'Élysée, dans l'action comme sous le jour intime de son amour pour les siens... voici l'histoire d'Arnaud, et des années qui l'ont conduit jusqu'à ces instants suspendus, où il n'a pas hésité à risquer sa vie pour être fidèle à sa foi, faite de don et d'engagement.

Le récit saisissant d'un homme devenu un héros, porté jusqu'au bout par ses convictions.

Ce livre est disponible chez votre libraire habituel, n'hésitez pas à lui demander conseil.

Date de parution : 27.10.2021

Bande dessinée

Nb. de pages : 52

Chez votre libraire / 15,50 €

Le PG CATM

70^e année - Nouvelle série
Pages spéciales départementales incluses
MAI 2022 - N° 1035

Mensuel de la Fédération Nationale des Combattants
Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.
Reconnue d'utilité publique sous le titre
«Fédération Nationale des Prisonniers de Guerre»
par décret du 1^{er} avril 1948.

Directeur de la publication : S. AUFFREDOU
Rédactrice en chef : P. CHOVELON

Comité de Rédaction : P. CHOVELON - P. PHILIPPART - C. CHAZEAU
6, rue de l'Amiral Courbet 75016 PARIS.
Tél : 01 53 64 20 00 - fax : 01 53 64 20 20
Email : secretariat.general@fnpcpg-catm.org Internet : www.fnpcpg-catm.org

Abonnements :
Un an (11 Numéros) : 20 €
Etranger : 22 € - C.C.P. Paris 5500-08
Les imprimeries SODIMPAL-LECERF
111 Rue du Général de Gaulle
76520 Franqueville-Saint-Pierre

Mistral Média
22 rue La Fayette
75009 PARIS
Tél : 01 40 02 99 00

BULLETIN DE SOUTIEN

À LA RÉNOVATION DE L'UNITÉ LA MONTAGNE

Avec le soutien de la Fédération Nationale des combattants
prisonniers de guerre et combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc.

POUSSONS LES MURS
POUR LES
ADOLESCENTS



Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

Mail :

ASS015

☐ **OUI**, je soutiens le projet « Poussons les murs pour les adolescents ».

Je remplis mes coordonnées et je fais mon chèque bancaire à l'ordre
de **Gustave Roussy** :

☐ 20 €

☐ 30 €

☐ 50 €

☐ 80 €

☐ 100 €

☐ Autre montant : _____ €

Merci de renvoyer votre bulletin de soutien complété avec vos coordonnées et accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de Gustave Roussy à la **FNCPG à l'attention de Philippe Casteloot 7, rue Léo Delibes 75016 PARIS**. Vos coordonnées sont indispensables pour l'édition de votre reçu fiscal.

66 % du montant
de votre don
sont déductibles
de votre Impôt
sur le Revenu
(dans la limite de 20 %
de votre revenu imposable)

PAR EXEMPLE
VOTRE DON
DE
100 €

DÉDUCTION
FISCALE
66 €

COÛT RÉEL
34 €

MERCI DE VOTRE SOUTIEN !

Les dons sont essentiels
pour améliorer la qualité de vie
des jeunes patients.



Depuis 2009, Gustave Roussy bénéficie
de l'agrément « Don en confiance » délivré
par le Comité de la Charte. Cet agrément atteste
de la transparence des procédures de collecte
et de la bonne gestion des dons.



**GUSTAVE
ROUSSY**
CANCER CAMPUS
GRAND PARIS

© Gustave Roussy

L'article 38 de la loi « Informatique et Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée » vous permet d'exercer vos droits d'accès, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant en vous adressant à Gustave Roussy au 114, rue Édouard-Vaillant 94805 Villejuif Cedex France auprès du Service donateurs. Par notre intermédiaire, vous pouvez être amené à recevoir des propositions d'autres organismes : si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre : ☐